



ACADÉMIE
DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Lyon 1

INSPE

Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de Lyon

Réunion

Tuteurs en établissement /

Tuteur universitaires

Mercredi 22 septembre 2021



Organisation

- **Un temps d'informations générales**
 - Statuts des professeurs stagiaires
 - Formation à l'Inspé
 - Tutorat mixte
 - Accompagnement du stagiaire
 - Outil de suivi (COMPAS)
 - Prise en charge des stagiaires éprouvant des difficultés
 - Intervention de madame MADI (co-enseignement)
- **Un temps de rencontre entre les tuteurs « Établissement » et Inspé**



Formation Inspé

	M2	DU 4-6	DU 5
Qui ?	Titulaire d'un M1 MEEF	Titulaire d'un M2 ou dispensé de diplôme	Titulaire d'un M2 MEEF ou en renouvellement
Quelles formation et expérience passées ?	Formation didactique et professionnelle Stage de pratique accompagnée <i>Observation en M1</i>	Connaissances disciplinaires, peu de connaissances didactiques et professionnelles Pas de stage	Formation disciplinaire, didactique, professionnelle Expérience en tant que stagiaire à mi-temps
Quelle formation cette année ?	Formation disciplinaire, didactique, professionnelle		Formation adaptée, centrée sur la gestion de classe
	Rédaction d'un MÉMOIRE	Élaboration d'un projet	



ACADÉMIE
DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Formation Inspé

Les **thèmes de formation** à l'Inspé

- Préparation de séances
- Analyse de la pratique
- Corps et voix
- Projet TICE
- Questions professionnelles
- Mémoire (M2) ou Projet (DU)
- Histoire et didactique des sciences
- Approfondissements disciplinaires
- Anglais (M2)

Formation Inspé

	M2	DU 4-6	DU 5
Stagiaires à ½ temps et en formation à l'Inspé à ½ temps			
Quels enjeux ?	DOUBLE Validation du Master + Titularisation	Titularisation	Titularisation
	Ce qui se déroule dans la classe		
Quel suivi ?	Tutorat Mixte		
		Une attention particulière quand le stagiaire n'a aucune expérience	Un suivi particulier aux préparations et à la gestion de classe



Formation Inspé

- Les formations à l'Inspé sont obligatoires : la présence est contrôlée par des fiches d'émargement.
- Autorisation d'absence
Exemple : si un conseil de classe a lieu un lundi après midi, le professeur stagiaire doit en informer le chef d'établissement et, si nécessaire, demander une autorisation d'absence à l'Inspé. Une absence non officialisée met en jeu la responsabilité du stagiaire.

Évaluation du professeur stagiaire à mi-temps en établissement

3 avis pour les stagiaires :

- avis du chef d'établissement
- avis du corps d'inspection
- avis de l'INSPE



Avis du corps d'inspection

- Appui sur les deux bilans rédigés par le tuteur établissement (intermédiaire en décembre 2020 et final en avril 2021) déposés sur l'application COMPAS.
- Observation en classe au moins une fois de chaque stagiaire par le corps d'inspection ou chargé de mission.

Avis de l'Inspé

Le tuteur Inspé donne à l'Université :

- une note assortie d'un bilan pour les stagiaires M2
- un avis assorti d'un bilan de compétences pour les stagiaires DU dans le cadre de la validation du diplôme.

Via le bilan de l'outil de suivi COMPAS



ACADÉMIE
DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le tutorat mixte

Quel projet de formation ?

Le tutorat mixte consiste en un accompagnement annualisé de deux tuteurs dans le cadre du processus de développement professionnel du professeur stagiaire.

Un temps de formation privilégié : les visites



ACADÉMIE
DE LYON

Liberté
Égalité
Fraternité

Outil de suivi de l'Inspé

Un outil qui reprend les compétences professionnelles, les « attendus » de fin de formation et les descripteurs de niveau
(arrêté du 1^{er} juillet 2013 et BO n° 13 du 26 mars 2015)



Outil de suivi - présentation

TEMPS D'ANALYSE N° 1

[ACCES AUX DESCRIPTEURS](#)

*Les compétences avec cette "couleur de fond" sont à observer
prioritairement lors des premières visites*

FOCALE 1	CC1	Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de neutralité, de laïcité, d'équité, de tolérance, de refus de toutes discriminations		
	CC2	Répond aux exigences de ponctualité, d'assiduité, de sécurité et de confidentialité		
	CC6	Adopte une attitude et un positionnement d'adulte responsable au sein de l'établissement		
		Fait preuve de respect à l'égard des élèves et des membres de la communauté éducative		
		Fait respecter le règlement intérieur		



Outil de suivi - présentation

Les écrits dans le processus d'accompagnement de la formation

Points Positifs			Points à Consolider	
RETOUR DU STAGIAIRE				
SYNTHESE GLOBALE				



ACADÉMIE
DE LYON

Liberté
Égalité
Fraternité

Un nouvel outil : **COMPAS** **COMP**étences, Accompagnement et **Suivi** de l'entrée dans le métier

Gestion de l'année de stage et de la titularisation

Introduction sur le nouvel outil

Le nouvel outil de gestion de l'année de stage et de la titularisation des personnels enseignants de 1^{er} et 2nd degré, public et privé, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale, est né de deux outils académiques :

- **MUNES** (Mutualisation du Suivi des Enseignants Stagiaires) qui permettait le suivi, par les services académiques et organismes de formation, de la **titularisation des fonctionnaires stagiaires du 1^{er} et 2nd degré**.
- **ASTUCES** (Application de Suivi du Titulaire et de la Certification) destinée à la **production et au suivi mutualisé de l'évaluation formative et de l'évaluation finale** en vue de la titularisation des stagiaires alternants des secteurs public et privé.

Cet outil permet de suivre le stagiaire dans le processus complet en vue de sa titularisation ainsi que de créer les parcours adaptés de formation. À terme, il permettra de suivre le titulaire sur ces 3 premières années d'exercice.

Principales fonctionnalités

- | | |
|--|--|
|  Récupération des futurs supports de stagiaires des SIRH |  Complément de l'auto-positionnement du stagiaire |
|  Création de liens entre les différents acteurs (stagiaires, tuteurs, inspecteurs...) |  Complément des bilans intermédiaire et finaux |
|  Présence d'un espace d'échange entre les acteurs |  Gestion de la titularisation |
|  Gestion des parcours adaptés | |

Acteurs du processus





ACADÉMIE
DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Visite d'un tuteur

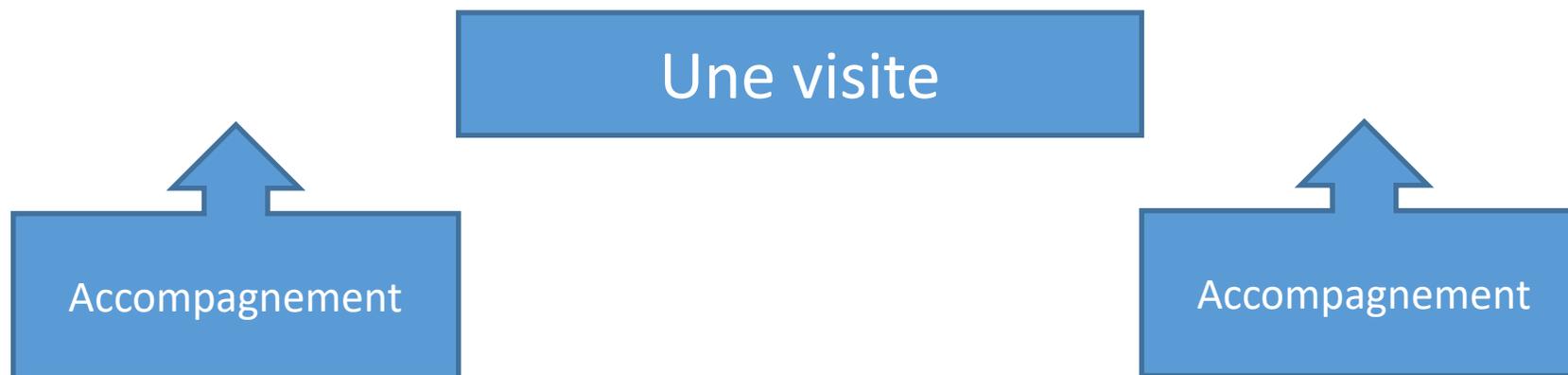
En amont :
Préparation

Pendant :
Observations

Après :
Entretien



Visite d'un tuteur « établissement »



Au moins deux visites entre deux périodes de vacances.

Un **accompagnement régulier** qui peut être programmé dans l'emploi du temps pour des conseils de gestion de classe, des préparations de cours, des évaluations, des compléments sur l'élaboration d'activités, de séances, de séquence, d'une programmation, etc.



Visite d'un tuteur « établissement »

- En amont : les objectifs et la nature des éléments observables, limités en nombre, sont définis conjointement.
- Pendant : le tuteur n'intervient pas pendant la séance mais observe les points évoqués en amont.
- Après : l'analyse de la séance est réalisée avec bienveillance.

Visite d'un tuteur Inspé

Entre **2 et 3 visites** sur l'année
avec des **temps d'accompagnement** pour des temps d'analyse, des conseils de gestion de classe, des compléments sur l'élaboration d'activités, de séances, de séquence, d'une programmation, etc.



Octobre-Novembre

Mars-Avril

Temps
d'accompagnement

Temps
d'accompagnement

Temps
d'accompagnement

Septembre-Octobre

Janvier

BILAN - mai



En amont d'une visite Inspé

Le stagiaire envoie aux tuteurs les documents nécessaires à la compréhension de la séance.

Il indique aussi, grâce à l'outil de suivi, des éléments précis et ciblés sous forme de compétences à observer, de questions, de préoccupations qui devront être l'objet d'une attention particulière lors de la visite (auto-évaluation).

Ces documents peuvent être travaillés en amont de la séance, en collaboration avec les tuteurs.



Visites conjointes

Autant que possible, le tuteur « Établissement » participe à la visite du tuteur Inspé.

Un ensemble de faits marquants, relevés lors de la séance, sont observés.

Cet entretien dégage les points positifs et des axes d'amélioration. Il doit aider le stagiaire à évoluer.



Les écrits

Les écrits s'inscrivent dans le processus d'accompagnement de la formation.

- Pour le tuteur Inspé :

Un retour par écrit de la visite et de l'entretien (par exemple dans l'outil de suivi) permet de baliser le parcours du stagiaire.

Ces écrits sont partagés entre les deux tuteurs et le stagiaire uniquement.

- Pour le stagiaire :

La rédaction d'un **carnet de bord** est encouragée.

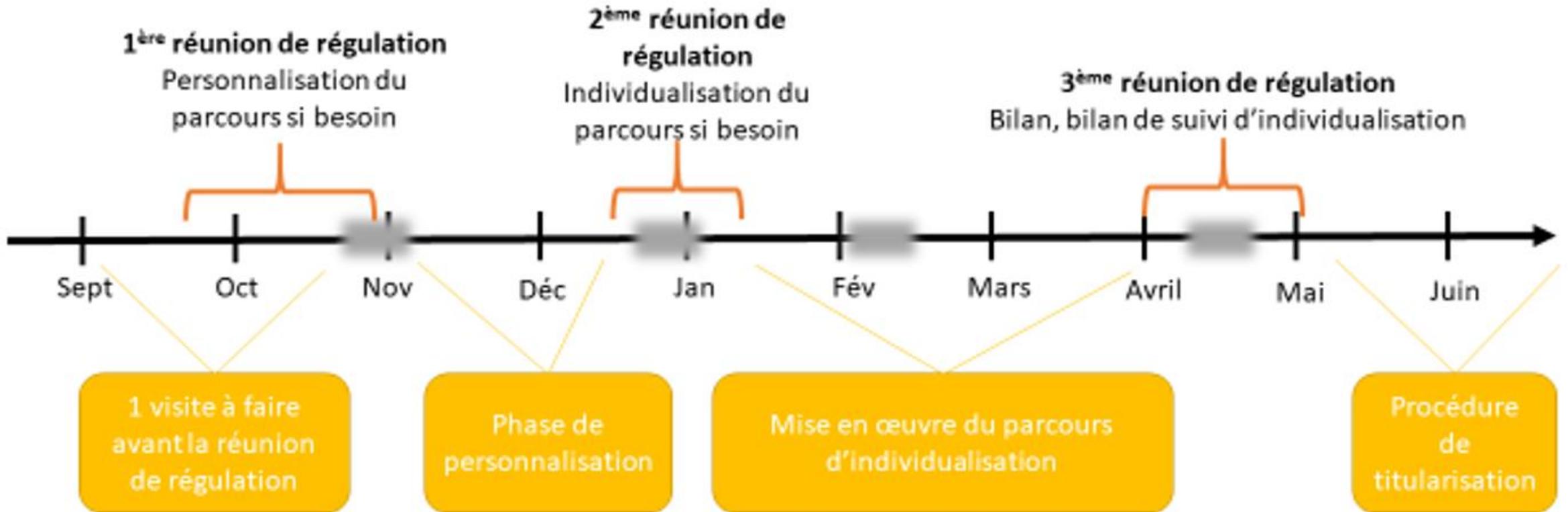
Prise en charge des stagiaires en difficulté

Ces difficultés peuvent être de natures différentes :

- Ponctuelles dans le parcours d'un enseignant débutant
 - Prises en charge par les 2 tuteurs et l'équipe de direction.
 - Personnalisation du parcours si besoin, suivi d'ateliers éventuellement
- Durables et importantes

Prise en charge avec un **parcours d'individualisation** par les IA-IPR et l'Inspé.

Prise en charge des stagiaires en difficulté Calendrier



Prise en charge des stagiaires en difficulté

Etape 1 : parcours de personnalisation

- Pour les stagiaires rapidement détectés en difficultés (à l'automne).
- Il leur permet de bénéficier de modules d'aides.
- Il pourra s'ensuivre (sans obligation) un parcours individualisé contractualisé avec l'IA IPR si les difficultés persistent.

académie
Lyon

REGION ALPES-ARVERNES
AUVERGNE RHONE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Fiche de personnalisation de l'accompagnement d'un stagiaire

Année 2020-2021

Pôle de formation ou discipline : Mathématiques

Décision prise :



Lyon 1 INSPÉ
Institut national
supérieur du professeur
et de l'éducation
Académie de Lyon

Stagiaire NOM / PRENOM	TUTEUR E.N.	TUTEUR <u>Inspé</u>	LIEU D'EXERCICE	DATE

Difficultés concernant	Description de la situation	Dispositif d'accompagnement proposé	Nombre d'heures consacrées au dispositif D'accompagnement par le tuteur <u>Inspé</u>

Contractualisé entre le stagiaire, le tuteur académique, et le tuteur Inspé

Prise en charge des stagiaires en difficulté

Temps n° 1 : Ouverture et élaboration d'un dispositif d'accompagnement individualisé.

- Tout acteur (chef d'établissement, tuteurs, stagiaire) peut informer l'IA-IPR d'une situation de stagiaire en difficulté.
- L'IA-IPR établit le dispositif d'accompagnement individualisé en concertation avec l'ensemble des autres acteurs.
- Le document « Parcours d'individualisation des professeurs du second degré et CPE stagiaires » tient lieu de « contrat » qui précise les modalités et les personnes engagées dans le suivi.
- Le stagiaire a connaissance du dispositif d'accompagnement.

Prise en charge des stagiaires en difficulté

- **Temps n° 2 : La mise en œuvre de l'accompagnement individualisé.**
 - Elle implique tous les acteurs prévus dans le dispositif d'accompagnement du stagiaire.
 - Différentes modalités :
 - stage de pratique accompagnée,
 - renforcement didactique ou pédagogique,
 - visites supplémentaires,
 - ateliers « gestes professionnels »,
 - observations d'autres classes,
 - stage en milieu professionnel, dans un autre contexte.



Prise en charge des stagiaires en difficulté

- **Temps n° 3 : Suivi et bilan de l'accompagnement individualisé.**

Les procédures de suivi sont ponctuées par des points de situation qui formalisent les effets du dispositif d'accompagnement.

Parcours d'individualisation des professeurs du second degré et CPE stagiaires

NOM – PRENOM DE L'IA-IPR OU L'IEN :

DATE :

NOM - PRENOM professeur ou CPE stagiaire	DISCIPLINE	PARCOURS (M2A ou DU)	TUTEUR ou TUTRICE EMPLOYEUR	TUTEUR ou TUTRICE Inspé	ÉTABLISSEMENT D'EXERCICE

DIFFICULTÉS CONCERNANT	DESCRIPTION DE LA SITUATION	BESOINS IDENTIFIÉS	DISPOSITIF DE MÉDIATION, PROPOSÉ *
L'ÉTHIQUE DU FONCTIONNAIRE			
LA GESTION DE CLASSE			
LA SÉCURITÉ PHYSIQUE DES ÉLÈVES			
LA CONSTRUCTION, MISE EN ŒUVRE ET ANIMATION DE SITUATIONS PÉDAGOGIQUES			
L'ENGAGEMENT PÉDAGOGIQUE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE			

A l'initiative d'un acteur du tutorat mixte, coordonné par un IA-IPR

*... de pédagogie et didactique, visite(s) supplémentaire(s), module (s) de formation supplémentaire(s), observations et ...
... signées supplémentaires, ...*

EN ŒUVRE DU PARCOURS DÉBUTÉE LE :

signatures:

IA IPR ou IEN :	Chef d'établissement :	Tuteur ou tutrice académique :	Tuteur ou tutrice Inspé :	Responsable de parcours :	Professeur ou CPE stagiaire :
-----------------	------------------------	-----------------------------------	---------------------------	------------------------------	----------------------------------



ACADÉMIE
DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Observations croisées

Une proposition ...

Observations croisées

Objectifs Formateurs :

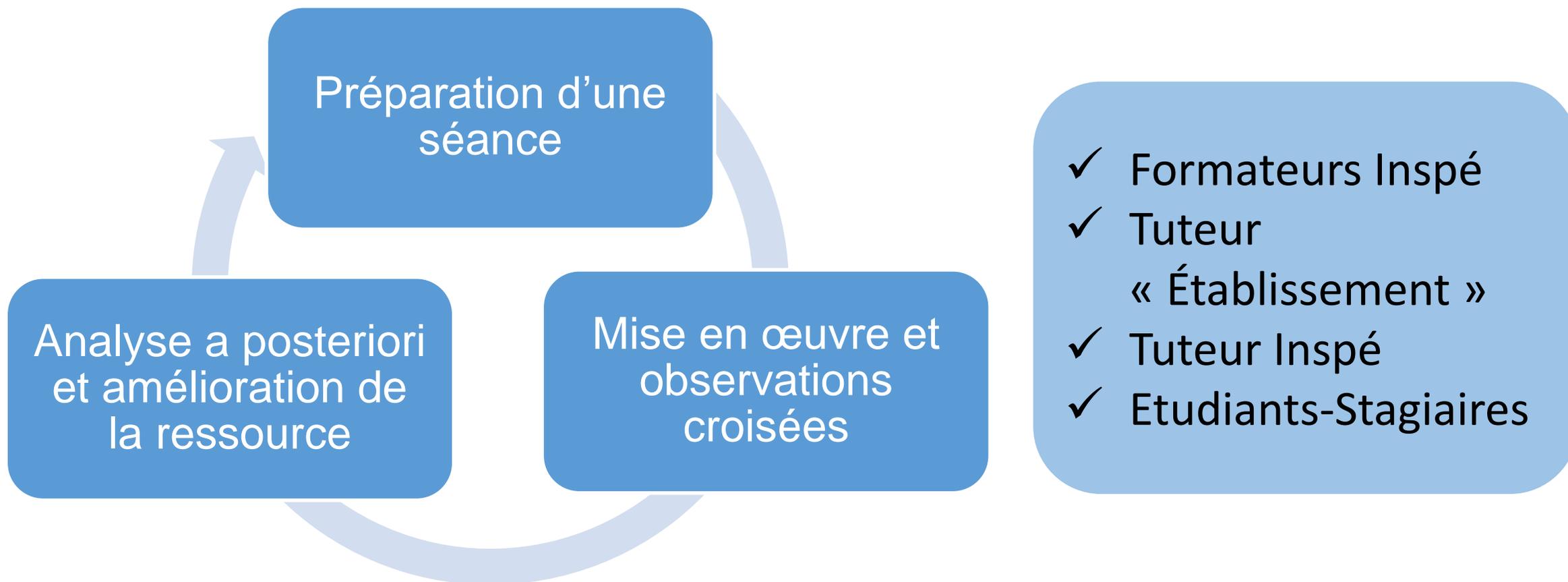
- assurer une formation plus personnalisée pour la préparation de séance et l'analyse d'une séance ;
- Renforcer le tutorat mixte.

Objectifs Etudiants :

- Renforcer ses compétences en préparation de séances ;
- Faire des observations croisées en classe ;
- Travailler en équipe ;
- Analyser l'impact d'un enseignement sur les apprentissages.



Observations croisées



Observations croisées (Rhône et Ain) et Lesson Study dans la Loire

Décembre -
Janvier

- Préparation de la séance
- Inspé et tutorat mixte

13 février

- Mise en œuvre dans la classe du tuteur par un stagiaire
- Observations (Stagiaires, tuteurs) + Analyse

Mars - Avril

- Modification de la ressource
- Préparation d'une nouvelle séance

4 mai

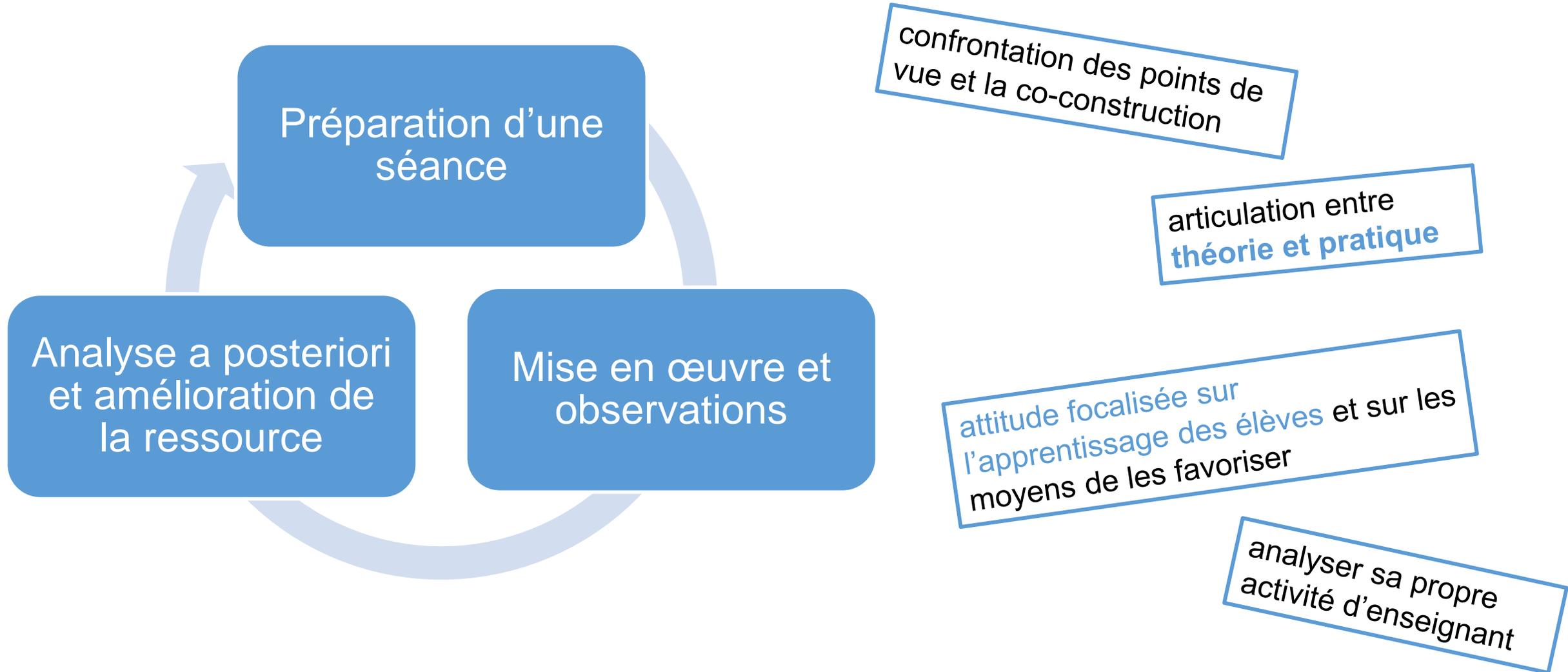
- Mise en œuvre dans la classe du tuteur par un stagiaire
- Observations (Stagiaires, tuteurs) + Analyse



ACADÉMIE
DE LYON

Liberté
Égalité
Fraternité

Lesson Study sur la Loire (ou Leçon Collective)



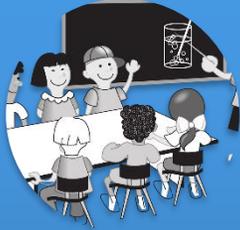


ACADÉMIE
DE LYON

Liberté
Égalité
Fraternité

Lesson Study sur la Loire

Mars



Temps 1:
Préparation de la
leçon

Avril



Temps 2:
finir de préparer le
scénario

Mai



Temps 3:
Mise en œuvre et
analyse a posteriori

Juin



Nouvelle
expérimentation si
possible





ACADÉMIE
DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

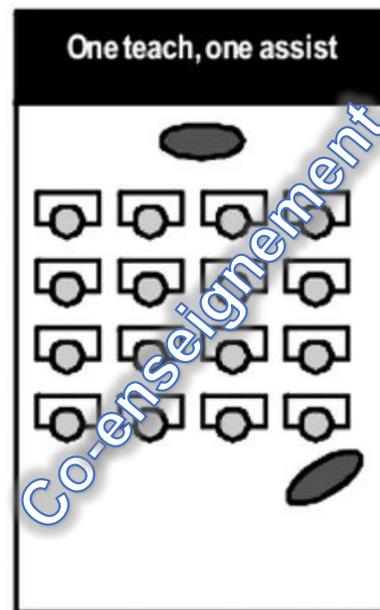
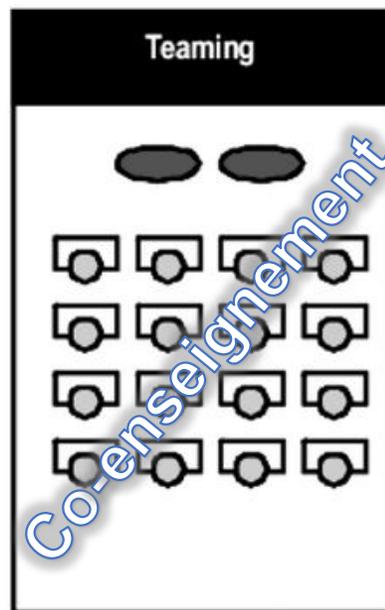
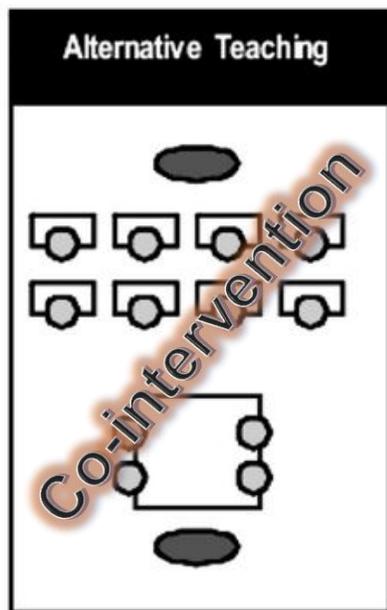
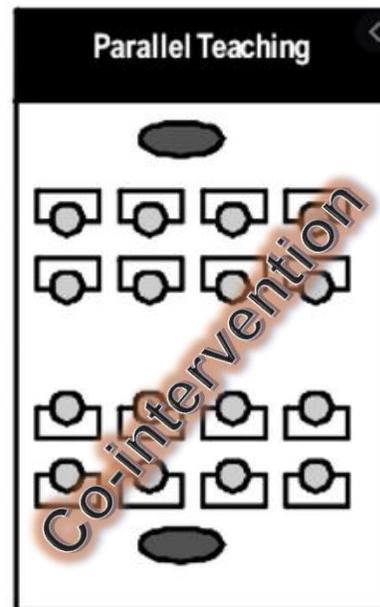
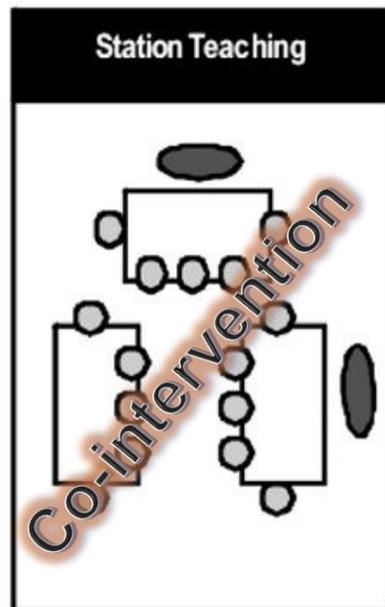
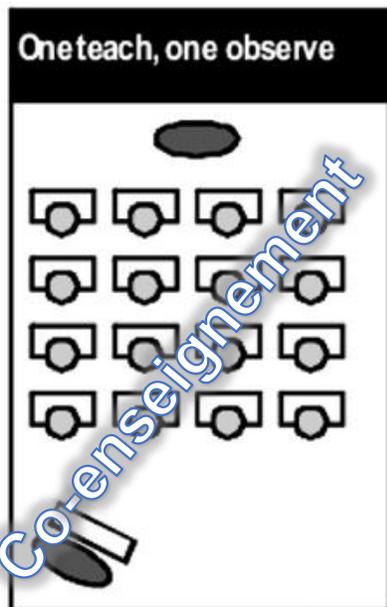
Le co-enseignement

Une deuxième proposition ...



ACADÉMIE
DE LYON

Liberté
Égalité
Fraternité



Teacher

Student

Desk/Table



Le co-enseignement

Origine du projet : Mémoire de Master
MEEF PIF

Proposition : Expérimentation avec des binômes
tuteur/stagiaire volontaires

Objectif à terme : Développer une formation sur
le co-enseignement au service de
l'accompagnement des enseignants entrant
dans le métier



Le co-enseignement

Participer à ce projet : quel intérêt ?

- Créer une nouvelle dynamique dans l'accompagnement tournée vers le partage de situations d'enseignement
- Développer des gestes professionnels chez le tuteur comme chez le stagiaire
- Découvrir des outils de suivi de l'activité enseignante
- Participer à des temps d'échanges et de réflexion pour faire évoluer « le métier de tuteur »

Le co-enseignement

Vous êtes curieux et/ou intéressé :

- Inscrivez votre mail pour être contacté sur la liste qui circule...
- Ecrivez directement à Stephanie-Marie.Madi@ac-lyon.fr
- Venez me rencontrer à la fin du temps de réunion pour en discuter...



ACADÉMIE
DE LYON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rencontre entre les tuteurs

Inspé - Rectorat

Thèmes d'échange

L'objectif est de définir conjointement des priorités d'accompagnement du professeur stagiaire pour cette première période.

Ce qui est prioritaire

- Gestes professionnels de base
- Gestion du groupe classe
- Planification d'une séquence
- Construction de la fiche de préparation d'une séance**
- Echanges de documents
-

Ce qui est moins prioritaire

- Différenciation pédagogique
- Modalités d'évaluation
- Recherche de ressources, documents support
- ...